

La procédure pour prendre sa licence 2021 – 2022

Vous êtes un pratiquant et vous souhaitez <u>prendre une première licence</u>	Vous êtes licencié(e) à la FFBaD et vous souhaitez <u>renouveler votre licence</u>
Lire attentivement l'intégralité du formulaire de prise de licence	
Remplir et signer en deux exemplaires le formulaire (page 2)	
Imprimer et remettre ou transmettre électroniquement un exemplaire du formulaire à votre club	
<p>MINEURS :</p> <p>Joindre avec le formulaire de licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une attestation en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé ; • un nouveau certificat médical en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé. <p>ADULTES :</p> <p>Joindre avec le formulaire de licence un certificat médical</p> <p><i><u>Dois-je fournir un certificat médical ?</u></i></p>	<p>Joindre avec le formulaire de licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une attestation en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé ; • un nouveau certificat médical en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé.
Conserver l'autre exemplaire pour vous	



Certificat médical : > Cliquez ICI

Un certificat médical :

- Doit obligatoirement être fourni pour une première demande de licence adulte ;
- Doit être daté de moins d'un an au moment de la demande de licence ;
- Est exigé toutes les trois saisons consécutives pour les adultes ;
- Doit de nouveau être fourni lors d'un renouvellement de licence en cas de réponse positive à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé dans l'intervalle des 3 saisons sportives.

Vous n'êtes pas certain de devoir fournir un certificat médical ? **Faites le test !**



Questionnaire de santé et Attestation MINEURS : > Cliquez ICI
Questionnaire de santé et Attestation ADULTES : > Cliquez ICI

Le questionnaire de santé :

- Doit être renseigné par le licencié à chaque fois qu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence ;
- Doit être complété avec sérieux et sincérité ;

Le licencié doit attester avoir répondu par la négative à chacune des questions du questionnaire de santé. L'attestation doit être remise au club avec le formulaire de prise de licence.